

Le grand plan Chelles Nature 2030



Notre patrimoine naturel est un atout précieux pour notre ville.



Cher Madame, Cher Monsieur,

Nos parcs, jardins, espaces boisés, terrains agricoles représentent plus de 40% de la superficie de notre commune. Il s'agit d'une chance que chacun de nous mesure chaque jour. Ces paysages et ce cadre de vie d'exception, nous devons les protéger. Dans le même temps, nous ne pouvons nous limiter à ce seul levier d'action pour répondre à l'immense défi que nous avons ; celui de préserver notre environnement pour les futures générations. C'est dans cette perspective que nous avons élaboré le grand plan « Chelles Nature 2030 ». Renforcer la place de la nature en ville, limiter notre consommation énergétique et sensibiliser le plus grand nombre aux bonnes pratiques, tels sont les trois axes de ce plan d'action inédit pour notre ville.

Cette vision que nous portons se traduit par des actions qui seront déployées sur plusieurs années, dans des domaines très variés. En effet, ce plan inclut à la fois la création d'îlots de verdure, de plantation d'arbres et d'espaces verts, l'aménagement de l'espace public, la réhabilitation de logements et de bâtiments publics, la création d'ateliers de sensibilisation destinés à nos enfants ou encore le remplacement de véhicules municipaux. Il est l'aboutissement d'un travail mené depuis plusieurs mois et pour lequel les services de la ville et l'équipe municipale se sont pleinement mobilisés. L'implication de chacun reste un facteur de réussite essentiel. Aussi je souhaite vous encourager à continuer vos efforts pour embellir et préserver Chelles. Ensemble, continuons de protéger notre Ville.

**“ RENFORCER
LA PLACE DE
LA NATURE
EN VILLE... ”**

Bien à vous,

Brice Rabaste,
Maire de Chelles

VILLE DES CHELLES

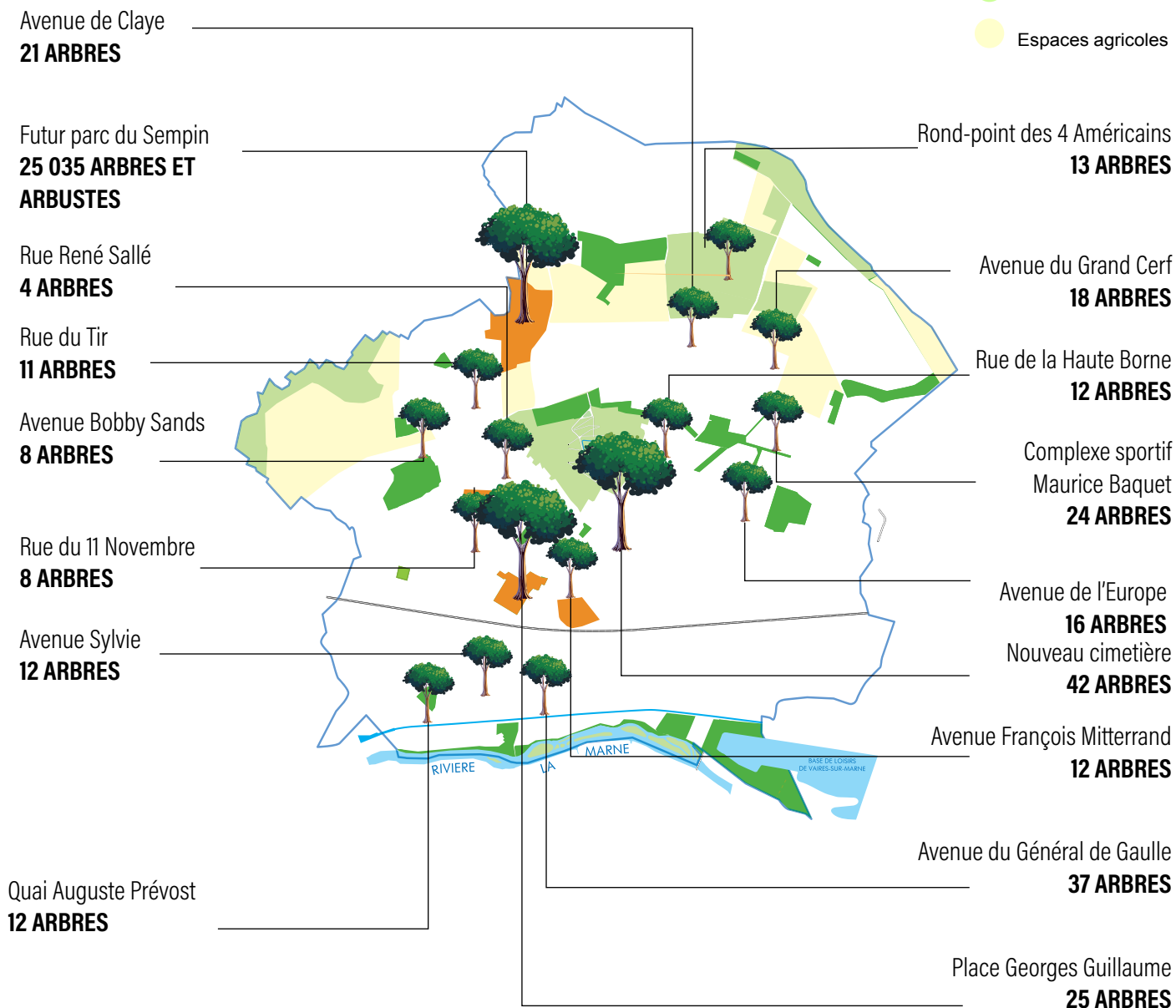
Parc du Souvenir
Émile Fouchard
01 64 72 84 84

www.chelles.fr
facebook.com/ville.de.chelles
twitter.com/villechelles



UN GRAND PLAN DE PLANTATION D'ARBRES

- Futurs projets
- Espaces verts
- Espaces naturels
- Espaces agricoles



**Au moins
2 500
nouveaux arbres
d'ici 4 ans**

DE NOUVEAUX ARBRES QUI SERONT PLANTÉS DANS LES MOIS À VENIR

Partout dans notre ville, au moins 2 500 nouveaux arbres seront progressivement plantés d'ici 2026. Ces plantations viendront renforcer la place de la nature en ville, partout à Chelles. Les arbres, véritables climatiseurs naturels, permettront également de réduire de 2 à 4 degrés la température lors des fortes chaleurs. La carte vous présente les principaux projets d'implantation.

LES ESPACES DE VÉGÉTALISATION SUPPLÉMENTAIRES

Dans le même temps, plus de 2 000 m² d'espaces seront désimperméabilisés, ce qui signifie que le béton ou les autres revêtements de sol seront retirés pour être remplacés par des îlots de verdure. Cette technique renforce la présence de la nature en ville et permet une meilleure absorption de l'eau de pluie dans les nappes phréatiques, limitant ainsi les impacts des inondations.

2 000 m²
d'espaces
désimperméabilisés
dans les prochains
mois

La place Georges Guillaume avant et après les travaux de désimperméabilisation :

AVANT



APRÈS



LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

En profitant de nos espaces verts, certains d'entre vous peuvent se demander pourquoi l'herbe est parfois plus haute qu'auparavant ?

Il s'agit de l'un des impacts de la « gestion différenciée ». Cette gestion plus respectueuse de l'environnement laisse la nature aller à son rythme dans certains secteurs identifiés afin que la faune et la flore soient mieux préservées. En plus de protéger les insectes pollinisateurs tels que les abeilles, laisser davantage de place à l'herbe et aux fleurs sauvages offre aux insectes et aux oiseaux la possibilité de se développer dans ces zones refuge. L'utilisation de produits phytosanitaires étant à présent proscrite, le travail de désherbage est donc effectué par nos jardiniers de façon mécanique ou par le biais d'une débroussailleuse, deux à trois fois par an. L'herbe haute permet aussi de réduire la température.



PLUS DE PARCS, DE JARDINS ET D'ESPACES AGRICOLES

Que ce soit lors d'une promenade, durant une activité sportive ou encore pour profiter d'un moment de détente à l'ombre de nos arbres centenaires dans notre parc du Souvenir, nous sommes tous attachés à nos espaces verts. Fréquenter et profiter de ce patrimoine naturel fait partie de notre mode de vie. Aussi, nous avons décidé de protéger davantage nos espaces verts et de créer de nouveaux parcs et jardins.



23 ha. surface nouveau
parc Sempin
et plus de **25 000**
végétaux plantés

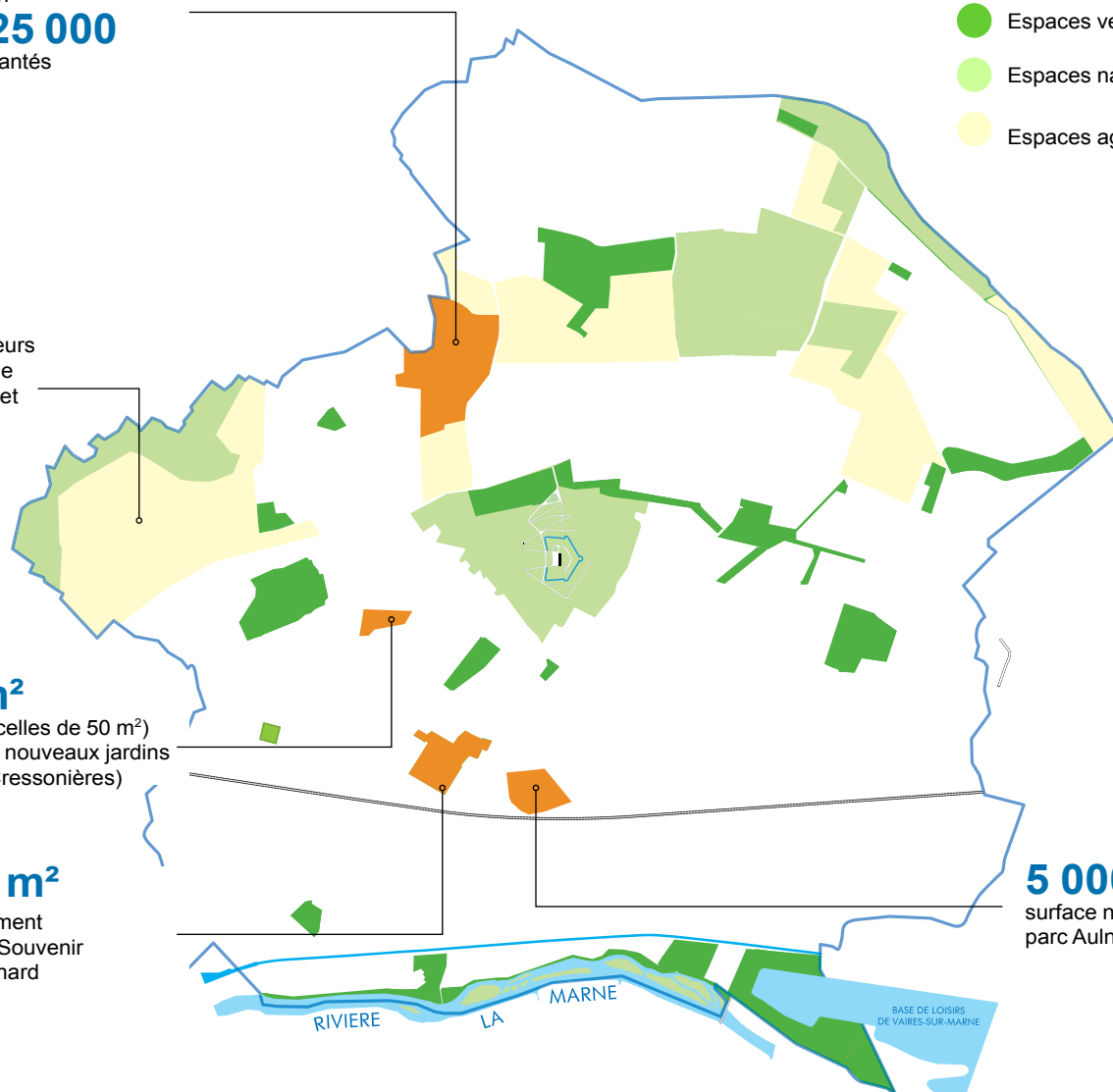
3 agriculteurs
installés sur le
Mont-Guichet

600 m²
(soit 12 parcelles de 50 m²)
surface des nouveaux jardins
familiaux (Cressonnières)

4 350 m²
agrandissement
du Parc du Souvenir
Émile Fouchard

- Futurs projets
- Espaces verts
- Espaces naturels
- Espaces agricoles

5 000 m²
surface nouveau
parc Aulnoy



RIVIERE LA MARNE

BASE DE LOISIRS
DE VAIRES-SUR-MARNE

LES PROJETS POUR UNE BAISSÉ DE NOS CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES



Résidence Gambetta

290

logements réhabilités et création de **16** logements supplémentaires dont **5** logements personne à mobilité réduite. **10** d'entre eux ont été réalisés en 2020, dont **2** sont déjà commercialisés. Le projet devrait s'achever à la fin de l'été 2022.



Résidence Saint-Hubert

137

logements réhabilités et création de **16** logements supplémentaires dont **5** logements personne à mobilité réduite.

- La réhabilitation de la résidence Saint-Hubert permettra d'améliorer la consommation énergétique des bâtiments mais aussi les conditions de vie des locataires. L'installation du chantier a débuté en avril 2022.



Cité Cheminote

552

- **552** logements réhabilités entre 2020 et 2024
- Construction de **414** logements sociaux et **246** logements en accession
- 2020 - aujourd'hui : construction de **94** logements sociaux.



Résidences Argonne et Grande Prairie

332

logements réhabilités dans le cadre de l'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat.

- La Grande Prairie : **157** logements
- L'Argonne : **175** logements



Résidence Mont-Chalâts

74

Maisons individuelles et **43** logements semi-collectifs réhabilités. La rénovation a commencé cette année avec la construction de **34** logements, dont **30** semi-collectifs et **4** individuels, ainsi que la réhabilitation de **62** maisons individuelles et **43** logements semi-collectifs.

LE DÉPLOIEMENT DE LED DANS LES STRUCTURES MUNICIPALES ET ESPACES PUBLICS

Moins énergivores et tout aussi lumineuses, les ampoules à basse consommation énergétique plus connues sous le nom de LED sont progressivement déployées dans nos structures municipales ainsi que dans l'espace public. Ainsi, plusieurs gymnases et de nombreuses rues sont à présent équipés de ce dispositif. Dans les mois à venir, leur déploiement se poursuivra.

600
luminaires led
implantés dans
l'espace public



8 GYMNASES ÉQUIPÉS DE LED

Le remplacement d'un luminaire SHP par un luminaire LED permet une économie d'énergie de plus de 50%.



DES TRANSPORTS PLUS DURABLES

4

**bornes électriques,
soit 8 places**



Des bornes électriques

Pour que les Chellois ayant un véhicule électrique puissent le recharger à proximité de leur domicile, 4 bornes ont été déployées dans différents quartiers de notre ville. Accessibles 24h/24, ces bornes situées rue du 11 novembre, rond-point des Sciences, parking Robert Préault et avenue Foch disposent d'une puissance de recharge de 3 à 22 kilowatt.

39

**Véhicules municipaux
plus propres**



Des véhicules municipaux hybrides

La ville de Chelles favorise depuis quelques années, le remplacement des véhicules municipaux anciens par des véhicules alimentés en Gaz Naturel Véhicule (GNV). C'est notamment le cas du nouveau véhicule de transport à la demande destiné à nos seniors et qui a été mis en circulation en octobre dernier. Parallèlement, la ville avait fait installer au Centre Technique Municipal, une station de remplissage GNV, permettant le remplissage au gaz.

Futurs aménagements cyclables

- Itinéraires existants
- Futurs itinéraires
- Voies mixtes existantes
- Futures voies mixtes
- Futures zones 30



Sources : Ville de Chelles / CPAM / BD TOPO® - © IGN 2021
Fond : © les contributeurs d'OpenStreetMap
contact : l.zaratin@chelles.fr
10/052021 QCS 3.22

Déjà

44

**kilomètres d'aménagement
de pistes cyclables**



Près de 10 km de nouvelles pistes cyclables

De nouvelles pistes cyclables ont été aménagées à Chelles et sont d'ores et déjà à la disposition des Chellois. Quand cela est possible, des pistes cyclables sont également intégrées à la rénovation de certains axes. C'est notamment le cas avenue Charles de Gaulle où des pistes cyclables larges et sécurisées seront créées d'ici quelques mois.

DES ACTIONS DE SENSIBILISATIONS NOMBREUSES

Parce que chacun a un rôle important à jouer pour protéger notre patrimoine naturel et notre environnement, des ateliers de sensibilisation destinés à tous les Chellois seront organisés. Dans le même temps, nous continuerons d'encourager les initiatives dans ce domaine. Enfin, nos enfants, parce qu'ils sont les citoyens de demain qui auront la lourde charge de poursuivre ce que nous avons initié, doivent également être informés des bonnes pratiques à observer dès le plus jeune âge.



Des interventions de la brigade de l'environnement et de jardiniers municipaux dans nos écoles



Des arbres plantés dans les cours d'école



Des ateliers de sensibilisation pour faire baisser vos dépenses énergétiques



Un travail partenarial renforcé avec les acteurs locaux
(commerçants qui favorisent les circuits courts, agriculteurs chellois, associations)



Un livret sur « Le cycle de la vie des arbres » réalisé par le Conseil Municipal d'Enfants et distribué dans nos écoles durant l'année scolaire 2022/2023



Un rendez-vous annuel destiné à sensibiliser chacun à **la protection des abeilles**



Des opérations de « **Ramassage citoyen** » dans nos espaces naturels



Une exposition sur le grand plan « Chelles Nature 2030 » dans notre Parc du Souvenir

Merci à tous les Chellois qui œuvrent à nos côtés pour préserver notre patrimoine naturel et notre environnement.